DOCTORAT EN PHILOSOPHIE LETTRES FRANÇAISES ET SPÉCIALISATION ÉTUDES CANADIENNES

(Ce programme est offert en français seulement.)

Le Département de français offre des programmes d'études supérieures menant aux grades de maîtrise ès arts (M.A.) en lettres françaises (avec mémoire ou avec thèse) et de docteur en philosophie (Ph.D.) en lettres françaises.

Le Département participe aussi à plusieurs programmes pluridisciplinaires : études des femmes (au niveau de la maîtrise), études médiévales et de la Renaissance (au niveau de la maîtrise), et études canadiennes (au niveau de doctorat), ce qui permet aux étudiants d'acquérir une spécialisation dans l'un de ces domaines.

En raison de son excellence dans les domaines pertinents, de son caractère bilingue et de sa situation dans la capitale nationale, l'Université d'Ottawa est particulièrement bien placée pour offrir un programme pluridisciplinaire menant à une spécialisation en études canadiennes au niveau du doctorat. Le programme s'adresse surtout aux étudiants de certains programmes en sciences humaines et en sciences sociales qui souhaitent enrichir leur formation dans une discipline particulière en y ajoutant une dimension interdisciplinaire.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site Internet du Département de français (http://www.lettres.uottawa.ca/).

Le programme de maîtrise est offert à temps plein ou à temps partiel; le programme de doctorat est offert uniquement à temps plein.

Les programmes sont régis par les règlements académiques (https://www.uottawa.ca/notre-universite/leadership-gouvernance/politiques-reglements/) en vigueur pour les études supérieures.

Exigences d'admission

Pour en apprendre davantage sur les dates limites, les tests de langues et autres information connexes, consultez la page des exigences particulières (http://www.uottawa.ca/etudes-superieures/futurs-etudiants/admission/exigences-particulieres/?Org=FRA).

Tout candidat doit détenir une maîtrise ès arts en Lettres françaises ou l'équivalent obtenue avec une note minimale de 75 % (B+).

Le candidat désirant rédiger une thèse de doctorat en création littéraire doit avoir soutenu une thèse de maîtrise en création littéraire, ou l'équivalent, ou présenter un dossier attestant une production de textes jugés équivalents à la thèse de maîtrise en Lettres françaises avec profil en création.

Programme pluridisciplinaire

Le Département de français est l'une des unités scolaires participant au programme pluridisciplinaire de doctorat en études canadiennes. Ce programme a été créé pour les étudiants qui souhaitent enrichir leur formation en Lettres françaises en y ajoutant la dimension interdisciplinaire des études canadiennes.

Afin d'être admis au programme, l'étudiant doit préalablement être inscrit à au moins un séminaire de deuxième ou troisième cycle en lettres françaises ayant un contenu canadien ou avoir réussi un séminaire de deuxième ou troisième cycle en Lettres françaises ayant un contenu canadien. Le titre du diplôme de ceux qui auront suivi avec succès l'un des séminaires (CDN 6520 ou CDN 6910) et qui auront soutenu avec succès une thèse avec contenu canadien sera suivi de la mention « spécialisation en Études canadiennes ».

Passage accéléré du programme de maîtrise au doctorat

Les étudiants qui, au cours de leur baccalauréat, ont obtenu d'excellents résultats (M.P.C. 8,5) et qui, dans chacun des quatre séminaires de maîtrise, ont mérité la note de 85 % (A) ou plus peuvent demander la permission d'accéder directement au programme de doctorat (l'adoption de cette voie d'accélération exige la recommandation expresse du Comité des études supérieures du Département; le passage doit avoir lieu avant la fin du quatrième trimestre d'inscription au programme).

Exigences du programme

Doctorat avec spécialisation pluridisciplinaire

Les séminaires d'études canadiennes (CDN 6520 ou CDN 6910) étant reconnus par le Département de français, les étudiants inscrits au programme pluridisciplinaire ne sont pas obligés de suivre un cours supplémentaire.

Les exigences à remplir sont les suivantes :

Cours obligatoires (FRA) :		
9 crédits de cours au choix en lettres françaises (FRA) de niveau gradué		9 crédits
Cours obligatoires (CDN) :		
3 crédits de cours parmi :		3 crédits
CDN 6520	Séminaire sur la francophonie canadienne	
CDN 6910	Séminaire en études canadiennes	
Projet de thèse :		
FRA 9997	Projet de thèse de doctorat	
Examen de synthèse :		
FRA 9998	Examen de synthèse	
Thèse :		
THD 9999	Thèse de doctorat [1]	

Note(s)

1

Présentation et soutenance avec succès d'une thèse avec contenu canadien dans une des unités participantes. Le sujet proposé doit être approuvé par l'unité scolaire participante et par le Comité des études supérieures en études canadiennes. Au moins une ou un des examinateurs de la thèse de doctorat doit être une personne choisie en consultation avec le Bureau de direction de l'Institut d'études canadiennes et autochtones.

Projet de thèse

Préparé sous la supervision du directeur de thèse, le projet de thèse doit être soumis, avant la fin du troisième trimestre d'inscription, au Comité des études supérieures, qui l'approuve ou non (note « satisfaisant » ou

« non satisfaisant »). En cas d'échec, l'étudiant a droit, dans un délai de deux mois, à une reprise. S'il échoue une seconde fois, il doit se retirer du programme.

Comptant de 10 à 12 pages, le projet de thèse doit comporter l'énoncé de la problématique, l'état de la question, les objectifs et hypothèses de recherche, l'approche critique ou la méthodologie envisagée, la présentation du corpus envisagé et une bibliographie.

Après l'approbation du projet de thèse, le président du Comité des études supérieures désigne deux professeurs à qui il soumet la bibliographie contenue dans le projet. Ceux-ci examinent s'il y figure des ouvrages ayant trait au contexte (historique, social, littéraire ou théorique) du projet et, dans la négative, indiquent à l'étudiant, au plus tard un mois après l'approbation du projet, des lectures complémentaires.

Avant la fin de son sixième trimestre d'inscription, l'étudiant remet un texte d'environ vingt-cinq pages (bibliographie comprise de 3 à 4 pages) où il rend compte de l'avancement de sa recherche (présentation précise de sa problématique et de ses approches théoriques, résultats atteints dans l'analyse de son corpus, projet de table des matières).

Examen de synthèse

L'examen a lieu devant trois professeurs (le directeur ou la directrice de thèse et les professeurs précédemment nommés. L'étudiant fait une présentation orale (environ 20 minutes) dans laquelle il expose sa problématique, ses méthodes d'analyse ainsi que les résultats atteints. Les membres du jury s'assurent tout d'abord que l'étudiant connaît les ouvrages qui ont trait au contexte de son projet, puis ils le questionnent sur tous les aspects de sa thèse, voire lui suggèrent des pistes de recherche ou des modifications à sa démarche. Une note, « satisfaisant » ou « non satisfaisant », attribuée par chacun des membres du jury (à l'exception du directeur ou de la directrice de thèse), sanctionne l'examen. En cas d'avis opposés des deux membres, le président de l'examen oral tranche. En cas d'échec, l'étudiant a droit à une reprise. S'il échoue une seconde fois, il doit se retirer du programme.

Thèse

L'étudiant au doctorat doit faire approuver le choix de son directeur et de son sujet de thèse avant de se réinscrire à son troisième trimestre d'études.

La thèse peut être de type traditionnel ou de création littéraire.

Dans le cas d'une thèse de création littéraire, celle-ci doit être le lieu d'une réflexion sur une pratique personnelle de la création littéraire. La thèse se compose donc de deux parties qui peuvent prendre des formes variées; ces parties sont d'égale importance, mais non nécessairement de même longueur :

- un texte de création littéraire inédit : poèmes, contes, nouvelles, roman, pièce de théâtre, essai;
- une réflexion sur cette création : analyse personnelle des justifications théoriques, considérations esthétiques, problèmes techniques, formes et genres impliqués, etc.; cette analyse doit s'appuyer sur une bonne connaissance théorique de la question (étude des auteurs ayant traité de la création, de la théorie des genres, etc.).

Le volume d'une thèse de doctorat est de quelque trois cents pages.

N.B. Afin de connaître le détail des directives pour l'examen de synthèse, le rapport d'étape et la thèse, cliquez ici (http://www.lettres.uottawa.ca/programmes/doctorat.html).

Exigences minimales

La note de passage dans tous les cours est de C+. Les étudiants qui échouent deux cours (équivalent à 6 crédits), le rapport d'étape ou l'examen de synthèse ou si le rapport de progrès est jugé insatisfaisant doivent se retirer du programme.

Durée du programme

On s'attend à ce que les étudiants remplissent toutes les exigences dans une période de quatre ans. Le délai maximum permis est de six ans à partir de la date initiale d'inscription au programme.

Recherche
Domaines de recherche et installations

Située au cœur de la capitale du Canada, à quelques pas de la colline du Parlement, l'Université d'Ottawa est l'une des 10 principales universités de recherche au Canada.

uOttawa concentre ses forces et ses efforts dans quatre axes prioritaires de développement de la recherche :

- Le Canada et le monde
- La santé
- La cybersociété
- Les sciences moléculaires et environnementales

Grâce à leurs recherches de pointe, nos étudiants diplômés, nos chercheurs et nos professeurs exercent une forte influence sur les priorités à l'échelle nationale et internationale.

La recherche à la Faculté des arts

La Faculté des arts est fière de la recherche de premier plan menée par ses professeurs. Afin de mieux la faire connaître auprès de la communauté universitaire et du grand public, elle a créé trois types d'activités de valorisation de la recherche : la série de conférences du doyen, les Trésors de la bibliothèque et les Rencontres avec l'excellence.

Les installations, les centres et les instituts de recherche à la Faculté des arts

- Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (http://arts.uottawa.ca/crccf/)
- L'Institut de recherche et d'études autochtones (http://arts.uottawa.ca/canada/fr/),
- L'Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique (http://issp.uottawa.ca/fr/)
- L'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) (http://ilob.uottawa.ca/)
- La bibliothèque Morisset (http://biblio.uottawa.ca/fr/bibliotheque-morisset/)

Pour d'autres informations, veuillez consulter la liste des membres du corps professoral et leurs domaines de recherche sur **Uniweb**.

IMPORTANT : Les candidats et les étudiants à la recherche de professeurs pour superviser leur thèse ou leur projet de recherche peuvent aussi consulter le site Web de la faculté ou du département **(**https://www.uottawa.ca/etudes/etudes-superieures/coordonnees-unites-academiques/**) du programme de leur choix. La plateforme Uniweb n'est pas représentative de l'ensemble du corps professoral autorisé à diriger des projets de recherche à l'Université d'Ottawa.**

Cours

Tous les cours, à l'exception de FRA 7997, 7998, 7999, 9997, 9998, 9999, valent trois crédits.
Certains cours ne sont pas offerts chaque année. Pour connaître les cours offerts, cliquez ici (http://www.lettres.uottawa.ca/programmes/seminaires-offerts.html).

FRA 5501 Poétique et intertextualité (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 5502 Lectures féministes (3 crédits)
Volet : Séminaire

FRA 5503 Sociocritique et sociologie de la littérature (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 5504 Frontières des genres (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 5505 Littérature et philosophie (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 5507 Enjeux de la littérature (3 crédits)
Volet : Séminaire

FRA 5508 Approches philologiques des textes (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 5509 Création littéraire (3 crédits)
Volet : Séminaire

FRA 5560 Analyse du discours (3 crédits)
Volet : Séminaire

FRA 5565 Corpus théorique fondamental (3 crédits)
Ce séminaire consiste en un programme personnalisé de lectures théoriques au cours duquel les étudiant.e.s approfondissent leurs connaissances dans un champ des études littéraires déterminé en fonction de leur projet de recherche. Les objectifs du séminaire reposent sur le développement de fondements théoriques et de bases conceptuelles, qui faciliteront la formulation des questions de recherche et leur mise en application analytique. Le corpus d'étude consiste en une série d'ouvrages essentiels (minimum 6, selon l'ampleur et le niveau de difficulté des titres) choisis parmi une liste dressée par le Département de français. Favorisant le développement d'une méthodologie d'enquête, le séminaire vise à consolider la préparation des parties structurante de la thèse, notamment par la rédaction de fiches de lecture selon un gabarit uniformisé ainsi que par la présentation des résultats de la revue de littérature savante dans des exposés oraux et un travail final écrit.
Volet : Séminaire
L'évaluation du séminaire se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

FRA 5570 Rhétorique et pragmatique (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 5590 Séminaire de méthodologie modulaire et interdisciplinaire I (1.5 crédit)
Le séminaire de méthodologie modulaire et interdisciplinaire (I et II) constitue une initiation générale à la recherche et à la collecte de données. Les deux parties du séminaire sont divisées en deux trimestres et comptent pour 1,5 crédit chacune. Le séminaire vise à développer des compétences fondamentales de la recherche communes à plusieurs disciplines des humanités. Le contenu est déterminé selon les objectifs d'apprentissage de chaque programme d'études, mais certaines séances sont optionnelles et permettent de répondre à des besoins plus spécifiques.
Volet : Séminaire

FRA 5591 Séminaire de méthodologie modulaire et interdisciplinaire II (1.5 crédit)
Le séminaire de méthodologie modulaire et interdisciplinaire (I et II) constitue une initiation générale à la recherche et à la collecte de données. Les deux parties du séminaire sont divisées en deux trimestres et comptent pour 1,5 crédit chacune. Le séminaire vise à développer des compétences fondamentales de la recherche communes à plusieurs disciplines des humanités. Le contenu est déterminé selon les objectifs d'apprentissage de chaque programme d'études, mais certaines séances sont optionnelles et permettent de répondre à des besoins plus spécifiques.
Volet : Séminaire
Préalable : FRA 5590.

FRA 5592 Thèmes choisis (3 crédits)
Séminaire explorant le traitement d'un thème choisi, de manière à le problématiser à partir d'un choix de textes le mettant en relief.
Volet : Séminaire

FRA 5760 Textologie et critique génétique (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 5770 Littérature comparée (3 crédits)
Volet : Séminaire

FRA 6701 Littérature du moyen âge (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 6702 Littérature de la Renaissance (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 6703 Littérature du XVIIe siècle (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 6704 Littérature du XVIIIe siècle (3 crédits)
Volet : Séminaire

FRA 6741 Littérature du XIX siècle I (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 6742 Littérature du XX siècle (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 6751 Roman et autres genres narratifs (3 crédits)
Volet : Séminaire

FRA 6752 Poésie I (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 6753 Théâtre I (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 6754 Essai et prose d'idées (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 6755 Lectures postcoloniales (3 crédits)
Volet : Séminaire

FRA 7745 Littérature actuelle (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 7765 Genres brefs (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 7997 Mémoire
Volet / Course Component: Recherche / Research

FRA 7998 Projet de thèse de maîtrise
Préparé sous la supervision du directeur de thèse, le projet de thèse doit être soumis, avant la fin de la deuxième session d'inscription, au Comité des études supérieures, qui l'approuve ou non (note S « satisfaisant » ou NS « non satisfaisant »). En cas d'échec, l'étudiant a droit, dans un délai de deux mois, à une reprise. S'il échoue une seconde fois, il doit se retirer du programme. Comptant de 5 à 6 pages, le projet de thèse doit comporter l'énoncé de la problématique, l'état de la question, les objectifs et hypothèses de recherche, l'approche critique ou la méthodologie envisagée, la présentation du corpus envisagé et une bibliographie.
Volet / Course Component: Recherche / Research

FRA 8666 Travail pratique : Poésie Paul-Marie Lapointe (3 crédits)
Volet : Cours magistral

FRA 9997 Projet de thèse de doctorat
Préparé sous la supervision du directeur de thèse, le projet de thèse doit être soumis, avant la fin de la troisième session d'inscription, au Comité des études supérieures, qui l'approuve ou non (note S « satisfaisant » ou NS « non satisfaisant »). En cas d'échec, l'étudiant a droit, dans un délai de deux mois, à une reprise. S'il échoue une seconde fois, il doit se retirer du programme. Comptant de 10 à 12 pages, le projet de thèse doit comporter l'énoncé de la problématique, l'état de la question, les objectifs et hypothèses de recherche, l'approche critique ou la méthodologie envisagée, la présentation du corpus envisagé et une bibliographie.
Volet / Course Component: Recherche / Research

FRA 9998 Examen de synthèse
L'examen de synthèse doit avoir lieu avant la fin du sixième trimestre d'inscription. L'épreuve est sanctionnée par la mention S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant). En cas d'échec, l'étudiant a droit à une reprise. S'il échoue une seconde fois, il doit se retirer du programme.
Volet / Course Component: Recherche / Research

CDN 6520 Séminaire sur la francophonie canadienne (3 crédits)
Séminaire sur des thèmes se rapportant à la francophonie canadienne, particulièrement les francophones vivant en situation minoritaire.
Volet : Séminaire

CDN 6910 Séminaire en études canadiennes / Seminar in Canadian Studies (3 crédits / 3 units)
Séminaire interdisciplinaire bilingue sur des sujets se rapportant au Canada. Les thèmes seront choisis en consultation avec les unités participantes, en tenant compte du nombre d'étudiants, de l'orientation de leur recherches et celles des unités participantes. / Bilingual interdisciplinary seminar on issues related to the study of Canada. Tipics to be selected in consultation with participating units, taking into consideration the number of students, their research interests and those of the participating units.
Volet / Course Component: Séminaire / Seminar